



L'an deux mille vingt-six le 25 du mois de juin s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Jeandelaincourt, après convocation légale du 18 JUIN 2026, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. CREUZEL Christophe – M. SALVE Olivier – M. LEMOINE Anthony - M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel - M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER Véronique - Mme MARCHAL Astrid – M. GUEZET Philippe Mme MILLET Prisca – M. WEIL Rémy – Mme RUSTOM Lina - M. GODEFROY Michaël – M. MALGRAS Jean François M. THOMAS Claude – Mme ROBILLOT Fanny -M. BOUCHEZ Hubert - M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme FOURCAULX Patricia – M. JOLY Philippe - Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard - M. VANNESSON Jean François – M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. HERBUVAUX Cyril – M. MASCIOCCHI Thomas Mme RAMPON Catherine -M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme MERTZ Noëlle Mme DEGUILI Sabine – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis - M. THIRION Christian – Mme GUILLOU Christine M. BAUDOUIN Cédric

Procurations : M. MATHEY Dominique à M. CHANE Alain – M. MEVELLEC Mickaël à M. SALVE Olivier – M. CAPS Antony à M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme GEHLFUSS à Mme ROJAS Magali –

Excusé(s) : -

Secrétaire de séance : M. GUEZET Philippe

L'assemblée dénombreait : **48 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 56

Présents : 44

Pouvoirs : 4

Excusés :

Votants : 48

Date d'affichage : 2 juillet 2026

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 48

Contre :

Absentions :

FINANCES

18_06_2026

DM 01/2026 - Budget principal – Ouverture de crédits article 6283 pour une prestation de nettoyage des locaux

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des finances rappelle les travaux d'aménagement des bureaux du siège de Champenoux et le rassemblement des agents des deux sites en novembre 2025.

Les travaux étant achevés, il convient de procéder à une remise en état complète des locaux et à un nettoyage de la vitrerie. Afin de pouvoir valider le devis pour cette prestation, il convient d'ouvrir des crédits comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 011 – charges général

Articles 6283 – nettoyage des locaux

+ 3 500 €

L'excédent de fonctionnement est ramené à 3 518 285.31 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Valide** les écritures suivantes :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 011 – charges général

Articles 6283 – nettoyage des locaux

+ 3 500 €

Claude THOMAS
2026.06.30 12:57:17 +0200
Ref:11310397-17068334-1-D
Signature numérique
le Président